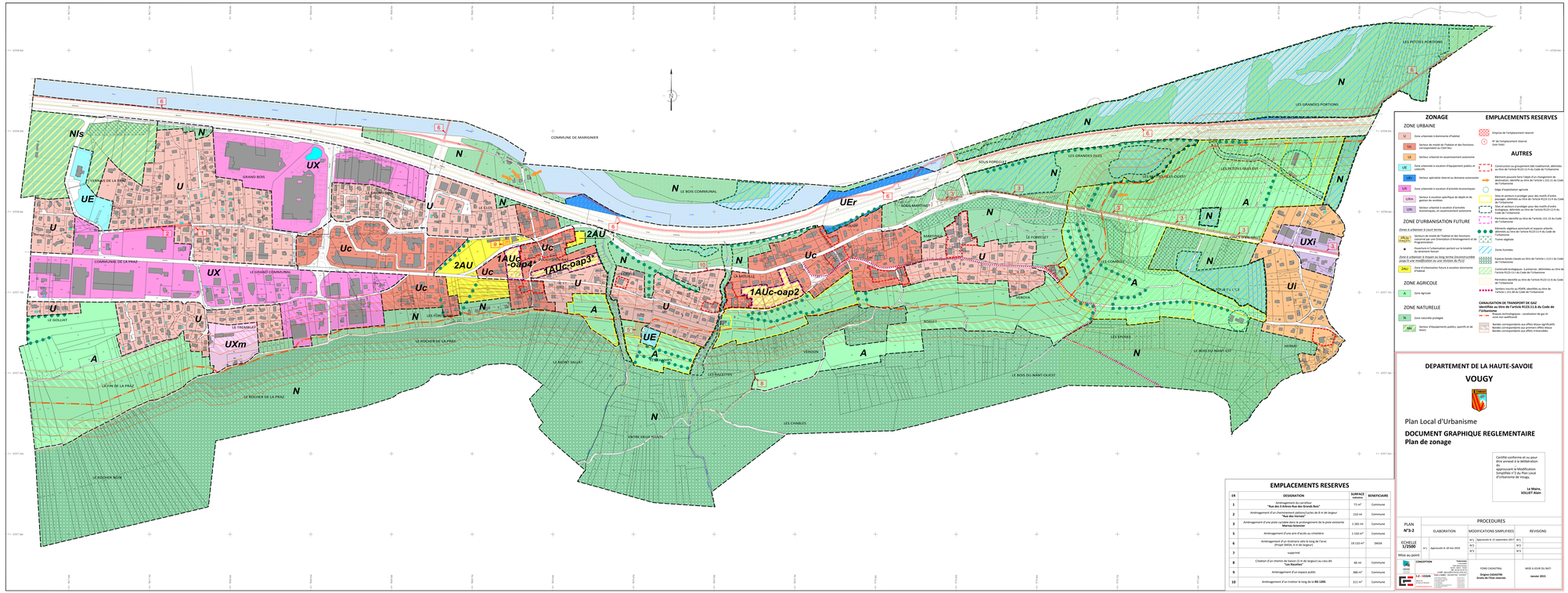

ZONAGE

ZONE URBAINE

- **U** – Zone urbanisée à dominante d'habiter
- **Uc** – Secteur de mixité de l'habitat et des fonctions correspondant au CHaT-Vo
- **Ui** – Secteur urbanisé en assainissement autonome
- **UE** – Zone urbanisée à vocation d'équipement publics et collectifs
- **UXr** – Secteur spécialisé réservé au domaine autoroutier
- **UX** – Zone urbanisée à vocation d'activités économiques
- **UXm** – Secteur à vocation spécifique de dépôt et de gardien de remblais
- **UXi** – Secteur urbanisé à vocation d'activités économiques, en assainissement autonome

ZONE D'URBANISATION FUTURE

Zones à urbaniser à court terme

- **1AUc** – Secteurs de mixité de l'habitat et des fonctions conformes aux Orientations d'Aménagement et de Programmation
- Ouverture à l'urbanisation portant sur le totalité du secteur faisant

Zone à urbaniser à moyen ou long terme (inconstructible avant la modification ou une révision du PLU)

- **2AU** – Zone d'urbanisation future à vocation dominante d'habitat

ZONE AGRICOLE

- **A** – Zone Agricole

ZONE NATURELLE

- **N** – Zone naturelle protégée
- **Nls** – Secteur d'équipements publics, sportifs et de loisirs

EMPLACEMENTS RESERVES

- Emprise de l'emplacement réservé
- N° de l'emplacement réservé (voir liste)

AUTRES

- Construction ou groupement bâti traditionnel, délimités au titre de l'article R123-5 II 6 du Code de l'Urbanisme
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination, identifié au titre de l'article L151-11 du Code de l'Urbanisme
- Usage d'exploitation agricole
- Sites et ventaux à protéger pour des motifs d'ordre paysager, délimités au titre de l'article R123-11 h du Code de l'Urbanisme
- Sites et ventaux à protéger pour des motifs d'ordre écologique, délimités au titre de l'article R123-11 h du Code de l'Urbanisme
- Périmètres identifiés au titre de l'article L51-15 du Code de l'Urbanisme
- Éléments végétaux ponctuels et espaces arborés délimités au titre de l'article R123-11 h du Code de l'Urbanisme
- Zone végétale
- Zones humides
- Espaces boisés classés au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
- Continuité écologiques à préserver, délimitées au titre de l'article R123-11 i du Code de l'Urbanisme
- Périmètre identifié au titre de l'article R123-11 b du Code de l'Urbanisme
- Bordures rouges ou OAPR, identifiés au titre de l'article L.151.38 du Code de l'Urbanisme

CANALISATION DE TRANSPORT DE GAZ
Identifiée au titre de l'article R123-11 b du Code de l'Urbanisme

- Risques technologiques : canalisation de gaz et zone non-aedificandi
- Bandes correspondantes aux effets létaux significatifs
- Bandes correspondantes aux effets irréversibles
- Bandes correspondantes aux effets irréversibles

EMPLACEMENTS RESERVES

ER	DESIGNATION	SURFACE totale	BENEFICIAIRE
1	Aménagement du carrefour **"Rue des 3 Arbres-Rue des Grands Bois"**	72 m²	Commune
2	Aménagement d'un cheminement piétons/cycles de 8 m de largeur **"Rue des Vernets"**	210 m²	Commune
3	Aménagement d'une piste cyclable dans le prolongement de la piste existante **Marnaz-Scionzier**	1 265 m²	Commune
5	Aménagement d'une aire d'accès au cimetière	1 150 m²	Commune
6	Aménagement d'un itinéraire vélo le long de l'orve (Projet SMDA, 4 m de largeur)	19 533 m²	SMDA
7	supprimé		
8	Création d'un chemin de liaison (3 m de largeur) au Lieu-dit **"Les Ravelles"**	66 m²	Commune
9	Aménagement d'un espace public	386 m²	Commune
10	Aménagement d'un trottoir le long de la **RD 1205**	211 m²	Commune

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

VOUGY

Plan Local d'Urbanisme

DOCUMENT GRAPHIQUE REGLEMENTAIRE
Plan de zonage

Certifié conforme et vu pour être annexé à la délibération en date du approuvant la Modification Simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme de Vougy.

Le Maire,
SOLLET Alain

PLAN **N°3-2**

ÉCHELLE **1/2500**

Mise au point :

PROCEDURES			
ELABORATION	MODIFICATIONS SIMPLIFIEES		REVISIONS
n°1 : Approuvé le 19 mai 2014	n°1 : Approuvée le 15 septembre 2017	n°1 :	
	n°2 :	n°2 :	
	n°3 :	n°3 :	

CONCEPTION
Téléphone : 04 50 64 00 00
Fax : 04 50 64 00 01
Mail : contact@ce-design.fr
Site : www.ce-design.fr
Adresse : 1 rue du Pré Gentil 74000 ANNECY
C.E - DESIGN
Urbanisme - Environnement - Paysage
Aménagement - Développement
Conseil - Formation
Maîtrise d'ouvrage - Maîtrise d'œuvre
Assistance à maîtrise d'ouvrage
Gestion de projet
Cartographie - SIG
Géomatique - Géoinformatique
Développement informatique
Formation

FOND CADASTRAL
Origine CADASTRE
Droits de l'État réservés

MISE À JOUR DU BATI :
Janvier 2015